CONVOCATION DU 13 MAI 2016 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2016 :

Convocation en date du 13 mai 2016, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi onze avril deux mille seize, à vingt heures trente minute à l'effet de procéder à :

- 1) Convention Ecole Collège
- 2) Demande de Subvention « Arrêts Cars »
- 3) Travaux « Renouvellement Renforcement Réseaux EU et AEP R19 ET Centre-Bourg »
- 4) Reprise concession cimetière
- 5) Dénomination des rues
- 6) Demande de subvention équipement informatique école
- 7) Demande de subvention extension aire de jeux
- 8) Convention SDE « Enfouissement des réseaux BT/PONT DE PRADES, LES PLOTS, FABRIAS »
- 9) Subvention « Fête de la pomme »
- 10) Sensibilisation aux pratiques musicales écoles année scolaire 2016/2017
- 11) Questions diverses.

SEANCE DU 23MAI 2016

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal: 15

Nombre de membres en exercice: 15

Présents: 13

Date de convocation : 13 mai 2016 Date d'affichage : 13 mai 2016

L'an deux mille quinze et le vingt trois mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DALVERNY Jérôme, Maire.

<u>Présents</u>: M. DALVERNY Jérôme, M. BERGOUNIOUX Serge, M. BREYSSE Dominique, Mme TORTE Suzanne, Mme DUPLAND-SCHANDELET Claudine, M. FERMENT Bernard, M. VALETTE Alain, Mme MAILLOT-NEYRAND Lydie, M. CONDOR Alain, M. TREMBLEY Guy, Mme BACCONNIER Virginie, M. ALLEGRE Guillaume, TERME Annie <u>Absents</u>: Mme PERGE Christine, excusée; Mme HENNACHE Marie-Hélène procuration à M. DALVERNY Jérôme.

Secrétaire de séance : Mme MAILLOT-NEYRAND Lydie

<u>APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016</u> :

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11 avril 2016.

Pour: 14 Contre:01 Abstention: 0

1) CONVENTION ECOLE-COLLEGE:

Le Maire donne lecture du courrier de la Direction de l'Education, du Sport et de la Vie Associative en date du 15 avril 2016 concernant la signature d'une convention portant sur la fourniture de repas aux élèves de CM1 et CM2 et de 6^{ème} dans le cadre de la liaison écolecollège.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide et charge le maire de ne pas donner suite à ce dossier.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

2) DEMANDE DE SUBVENTION « ARRETS CARS »:

Monsieur le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal le projet des travaux concernant la sécurisation des arrêts de cars (les plots hauts et Fabrias) dans le cadre de l'aménagement de la RD 19 à savoir, la limitation de vitesse, marquage au sol, pas de ralentisseur, mise en place éventuelle de chicanes, la création de petits trottoirs, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour ce dossier une subvention doit être déposée auprès du conseil départemental dans le cadre « Sécurisation et accessibilité arrêts de cars ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité charge le Maire :

- de faire établir des propositions financières,
- d'établir un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2017,
- de signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

3) TRAVAUX « RENOUVELLEMENT RENFORCEMENT RESEAUX EU ET AEP RD 19 ET CENTRE BOURG

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la réunion d'ouverture des plis du 5 avril 2016 suite au marché de type MAPA concernant les travaux « renouvellement renforcement réseaux EU et AEP RD 19 et Centre Bourg ».

La date de remise des offres était fixée au 1^{er} avril 2016; quatre entreprises ont déposé des dossiers, une entreprise a envoyé une lettre d'excuse.

Le Cabinet Géo-Siapp, Maître d'œuvre, a effectué un rapport d'analyse des offres. La sélection des candidatures et le jugement des offres ont été effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Les critères intervenants pour la sélection des candidats sont; les capacités professionnelles et les garanties et capacités techniques et financières. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : prix des prestations 50%; valeur technique 30 %; délai d'exécution 20 %.

Après ces différentes analyses, il en résulte une synthèse, note finale et classement à savoir :

 Etp. VALETTE:
 17.6

 Etp. RAMPA:
 15.5

 Etp. RIVASI:
 15.9

 Etp. EUROVIA:
 14.4

Il en résulte donc que l'offre la mieux placée est celle de l'entreprise VALETTE pour un montant HT de 399 790 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et charge le Maire :

- d'accepter la proposition financière de l'entreprise VALETTE pour un montant HT de 399 790 euros et de signer le marché de travaux,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2016,
- de demander toutes les aides possibles pour ce dossier auprès de diverses administrations ou autres.
- de signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

4) REPRISE CONCESSION CIMETIERE

Monsieur le Maire donne lecture des divers courriers (06.11.2014 ; 17.12.2014 ; 28.12.2014) échangés entre la mairie de Prades et Madame Mouquet Mauricette concernant la reprise d'une concession située dans le cimetière N°03.

En effet, la commune pourrait racheter cette concession pour en faire « un caveau provisoire ». Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité charge le Maire :

- de faire une offre à Madame Mouquet Mauricette pour une participation de 500 euros TTC pour la reprise de la concession en sachant que la commune n'est pas intéressée pour les diverses installations autour de la concession,
- de signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour: 14 Contre: 01 Abstention: 0

5) DENOMINATION DES RUES:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de donner une dénomination officielle aux hameaux et voies publiques et présente donc un tableau annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le tableau ci-joint et charge le Maire tous les documents nécessaires pour ce dossier.

Pour: 13 Contre: 1 Abstention: 0

PERSONNEL OCCASIONNEL

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il y a lieu de recruter du personnel pour besoin saisonnier ; remplacement congés maladie ou pour des missions ponctuelles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire

- de recruter du personnel en Contrat à Durée Déterminée pour pallier à des besoins saisonniers ou autres,
- de prévoir les crédits au budget primitif en cours,
- de signer tous les documents nécessaires concernant le recrutement.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

6) DEMANDE SUBVENTION EOUIPEMENT INFORMATIOUE ECOLE

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de la Région Auvergne-Rhônes Alpes concernant des aides pour l'innovation dans le territoire. A ce titre, il serait possible de monter un dossier pour l'acquisition de l'équipement informatique pour l'école et rappelle donc le devis établi par Inforoutes d'un montant de 7463.76 euros HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire :

- d'établir un dossier de demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhônes Alpes,
- de prévoir les crédits au budget primitif en cours,
- de signer tous les documents nécessaires pour ce projet.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

7) <u>AGRANDISSEMENT SKATE PARK – ACHAT JEUX PLEIN AIR POUR AIRE DE JEUX</u>:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 11 avril 2016 concernant l'agrandissement du skate park afin de répondre à la demande de plusieurs personnes pratiquant cette activité; mais aussi l'acquisition de jeux de plein air pour compléter l'aire de jeux qui elle aussi est très fréquentée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve ce projet d'agrandissement du skate park, ainsi que l'acquisition de jeux de plein air et charge le Maire de :

- de solliciter des aides parlementaires,
- des aides auprès du conseil départemental,
- de signer tous les documents nécessaires pour ce projet.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

8) CONVENTION SDE « ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BT/PONT DE PRADES, LES PLOTS , FABRIAS » :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 10 février 2016 concernant les travaux d'enfouissement des réseaux « BT/PONT DE PRADES, LES PLOTS, FABRIAS » et fait part du courrier du SDE du 25 avril 2016 demandant de passer une convention d'organisation temporaire de la maitrise d'ouvrage.

Cette convention a pour objet de définir les modalités administratives, techniques et financières de cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité charge le Maire de :

- signer la convention avec le SDE ainsi que tous les documents nécessaires pour cette opération.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

ARRIVEE DE MADAME HENNACHE MARIE-HELENE A 21 HEURES 45

9) SUBVENTION « POUR FETE DE LA POMME » :

Monsieur le Maire informe que « l'Association Loisirs et Culture » organise la « Fête de la Pomme » le 16 octobre 2016 sur la place du village, pendant toute la journée. Diverses activités seront proposées (enfants et adultes), stands, etc... le programme sera donné lors d'une prochaine réunion.

Toutefois, l'Association Loisirs et Culture sollicite de la Mairie de Prades une aide financière de 650 euros afin de pouvoir financer les diverses activités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité charge le Maire :

- de prévoir les crédits au budget en cours,
- de mandater à l'Association Loisirs et Culture la somme 650 euros,
- de signer tous les documents nécessaires pour ce dossier.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

10) <u>SENSIBILISATION AUX PRATIQUES MUSICALES A L'ECOLE PENDANT</u> L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre pour la prochaine année scolaire (2016/2017), le financement des séances de sensibilisation aux pratiques musicales à l'école pour quatre classes.

Le coût est de 3752.00 euros financé à 40 % (1500.80 euros) par le Conseil Départemental et à 60 % par la commune (2251.20 euros).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le syndicat mixte du conservatoire Ardèche Musique et Danse.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

11) QUESTIONS DIVERSES:

11-1 AFFAIRE COMMUNE DE PRADES/ADMINISTRATION - VOIE COMMUNALE 44:

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier du 19 mai 2016 du Cabinet ALMODOVAR (Société d'Avocats au Barreau de Valence) informant que les débats durant l'audience du tribunal administratif de Lyon se sont bien déroulés. Le délibéré est annoncé sous quelques semaines, le Cabinet ALMODOVAR fera part du jugement à la commune.

11-2 TRAVAUX RENOVATION INTERIEUR EGLISE:

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à une estimation des travaux à exécuter à l'intérieur de l'église avec la commission d'art sacré, des devis vont être réalisés et seront présentés à la Prochaine réunion du conseil municipal

11-3 DOSSIER USINE:

Après une visite avec le Cabinet BETEBAT, une proposition va être réalisée pour la mise aux normes du bâtiment pour le changement de destination.

11-4 REPAS 13 JUILLET 2016:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote les tarifs des repas de la fête du 13 juillet 2016 :

- * Repas adulte: 14.00 euros
- * Repas enfant (jusqu'à 12 ans révolus) : 7.00 euros

11-5 DIVERS TRAVAUX A EXECUTER:

- Lotissement « Les Narcisses » : béalière bouchée ; compteur d'eau dans la boue ; acacias à élaguer.
- Ecole Maternelle : lampadaire a fixer.
- Escalier sous la mairie : mise en place barrière de protection

11-6 DECORATION DE NOEL:

M. Condor signale qu'il est nécessaire de revoir les décorations de Noël dans le village, le conseil municipal charge M. Condor de se renseigner et de faire des propositions pour le prochain conseil.

La séance est levée à 22 heures 40 minutes.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRADES DU 23 MAI 2016

<u>LISTE DES MEMBRES PRESENTS</u>:

| <u>NOM et Prénom</u> | <u>Signature</u> |
|-----------------------------|--|
| DALVERNY Jérôme | |
| | |
| BERGOUNIOUX Serge | |
| | |
| BREYSSE Dominique | |
| | |
| HENNACHE Marie-Hélène | Procuration à M.Dalverny Jérôme. Arrivée à 21 h 45. |
| TORTE Suzanne | |
| | |
| DUPLAND-SCHANDELET Claudine | |
| | |
| FERMENT Bernard | |
| | |
| VALETTE Alain | |
| | |
| MAILLOT-NEYRAND Lydie | |
| | |
| CONDOR Alain | |
| | |
| TERME Annie | |
| TREMBLEY Guy | |
| TREMBLET Guy | |
| BACCONNIER Virginie | |
| 2.100011. (Ingilio | |
| ALLEGRE Guillaume | |
| | |
| PERGE Christine | Excusée |
| | |